Le mag'
Hénin-Beaumont
la Ville-Jardin
N°85 - Mars 2022

UNE GESTION MODÈLE

L'excellence financière

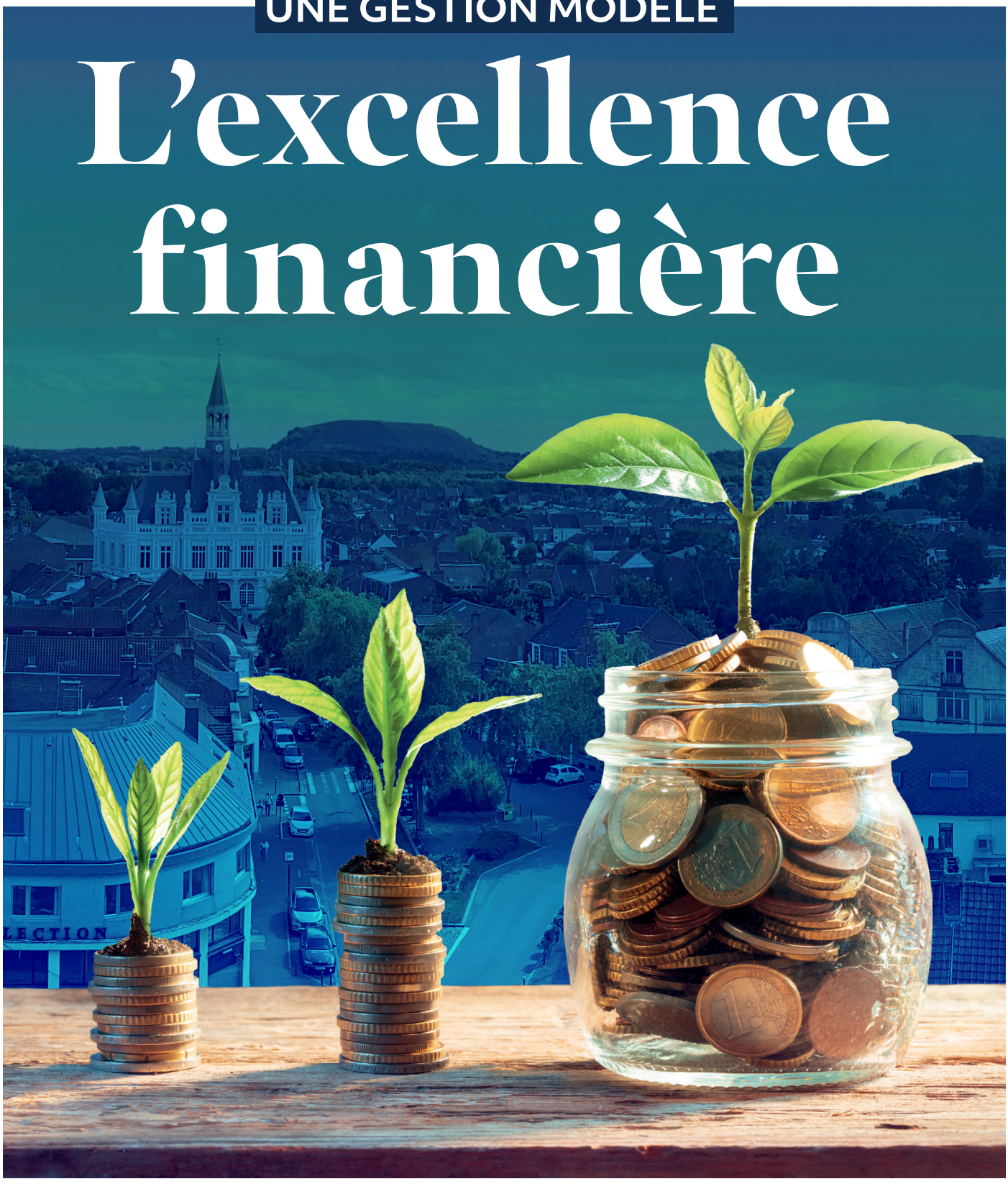

Sommaire

4 - 9 - Dossier
Finances

10 - 11 - Démocratie
Retour sur le Conseil municipal

12 - 17 - Actualités
Miss Héninois, Etat-civil, Cérémonie des Nouveaux arrivants

18 - 19 - Culture
Hénin Rock festival

20-21 - Grand angle
La Ville-jardin

22 - Culture
Le Printemps des poètes

23 - 25 - Jeunesse
Rentrée scolaire, activité dans les centres

26 - 29 - Solidarité
Endométriose, bien vieillir chez soi, projet Toit, Repas solidaire

30-31 - Sport
Découverte des sports héninois, marche nordique, mars bleu

32-34 - Cadre de vie
Conseils jardinage, Urbanisme, Mairie de Beaumont, Travaux

35 - Vie économique
Trampo jump

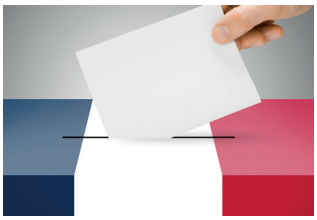

36-37-40 - Elections

Vous souhaitez diffuser une publicité dans le magazine municipal ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le service Entreprendre au **03 21 74 87 00**

Magazine municipal édité par la ville d'Hénin-Beaumont - Directrice de la publication : Huguette Fatna - Conception : Service communication Ville d'Hénin-Beaumont - Photographies : Ville d'Hénin-Beaumont et Adobe Stock - Impression : Imprimerie Julien

La bonne santé financière se confirme

Depuis toujours, j'ai un attachement passionnel à Hénin-Beaumont. D'année en année, notre commune renaît, tel un phénix de ses cendres, après des mauvaises gestions qui ont failli la mener à sa perte.

Malgré une année encore perturbée par la crise du Covid-19, nous avons tenu nos engagements en 2021 et Hénin-Beaumont a poursuivi sa transformation. Durant cette période, les grands chantiers se sont enchaînés et vos élus mais également l'administration héninoise, ont rempli leurs missions de service public en accompagnant au mieux chacun d'entre vous, y compris les plus fragiles.

Ce mois-ci, j'ai voulu que le dossier du magazine soit consacré au sérieux budgétaire de notre ville. Il est rendu possible grâce à un travail quotidien de rationalisation des dépenses et une maîtrise des charges de personnel. **Ces efforts me permettent de vous annoncer une 5e baisse du taux communal de la taxe foncière tout en diminuant l'endettement !** Ces économies que nous réalisons doivent continuer de profiter aux Héninois et Beaumontois.

En plus de cet allègement de la pression fiscale, Hénin-Beaumont restera tournée vers l'avenir, en consacrant plus de 18 millions d'euros pour embellir le cadre de vie, entretenir le patrimoine et améliorer encore la qualité du service rendu à la population.

Elu de terrain, j'ai souhaité que ce nouveau budget d'investissement réponde aux préoccupations que vous me confiez au cours de nos rencontres.

Ces sommes investies doivent être utiles à tous et n'oublier personne. En 2022 à Hénin-Beaumont, il y aura des travaux dans tous les quartiers. La renaissance de notre ville se poursuit et n'est pas près de s'arrêter. Alors soyez-en assuré, cette année encore, nous continuerons ensemble pour Hénin-Beaumont !

Steeve Briois,
votre Maire

Débat d'orientation budgétaire 2022

L'Excellence financière

Lors du Conseil municipal du 4 février dernier, le traditionnel Débat d'Orientation Budgétaire, animé par l'adjoint aux Finances Gérard Moisan, s'est tenu. Cet exercice met en lumière les perspectives ambitieuses portées par Steeve Briois et son équipe afin de poursuivre la transformation d'Hénin-Beaumont.

Ce débat permet de présenter une fois par an aux membres du Conseil la gestion de la Ville et de tracer les contours financiers pour l'année à venir.

Baisse des dépenses de fonctionnement, réduction du taux communal de la taxe foncière sur les propriété bâties, record d'investissement, le budget sera définitivement voté en avril.

Retour sur les principaux chiffres qui ont animé ce débat !

Depuis 2014, la boussole qui guide l'action de la Municipalité

DÉSENDETTER

3,71
millions d'euros remboursés en 2022

DÉTAXER

Après 2 baisses de la taxe d'habitation (- 5 % et -10 %)

5e
baisse du taux communal de la taxe foncière

INVESTIR

18,01
millions d'euros investis en 2022

Un euro dépensé doit être un euro utile aux habitants !

Les dépenses réelles de fonctionnement baissent encore !

Depuis 2014, le Maire et sa majorité poursuivent une politique de baisse drastique des dépenses de fonctionnement. Cette action est rendue possible grâce à une gestion rigoureuse à l'euro près. Le budget prévisionnel 2022 prévoit une nouvelle réduction des charges de la Ville de 2,24 %, soit une diminution de 0,8 million d'euros.

Ces baisses successives reflètent le travail conjoint des élus et de l'administration. Tous se doivent de quotidiennement veiller à une stricte utilisation des deniers publics, par une mise en concurrence systématique de la commande publique, ou / et une renégociation des marchés publics, ou encore par l'internalisation ou par l'externalisation de certaines prestations.

EVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

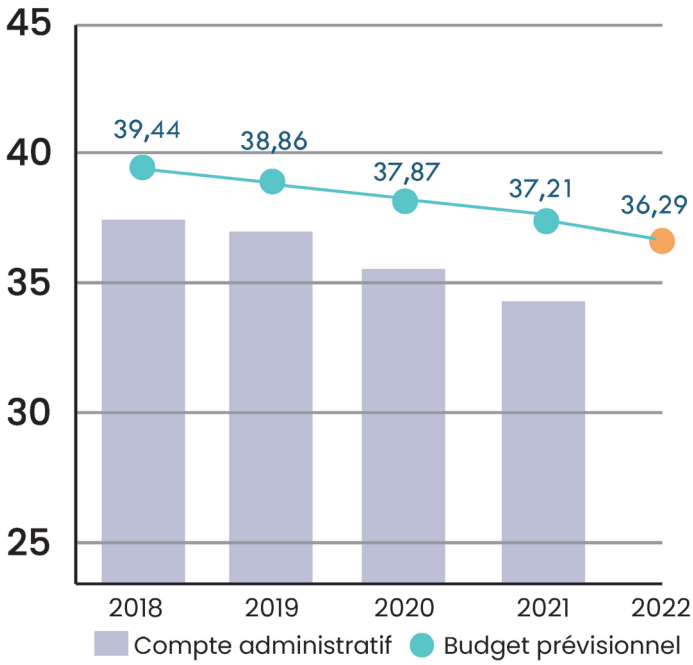

Moins d'agents municipaux mais plus de service public de qualité

Dépenses de personnel

Une gestion prévisionnelle, régulièrement mise à jour, des emplois et des carrières a permis à la Ville d'économiser ***plus de 4 millions d'euros depuis 2019 !***

2018	↓ 25,14 millions d'€
2019	↓ 24,58 millions d'€
2020	↓ 23,98 millions d'€
2021	↓ 22,96 millions d'€
2022	↓ 22,50 millions d'€

Prévisions inscrites au BP

Pour la troisième année consécutive, les charges de personnel diminuent de plus de 2 %. En 2022, la Municipalité souhaite poursuivre sa gestion des deniers publics en bon père de famille. Les crédits inscrits au budget prévisionnel seront une nouvelle fois en baisse de 4,6 %, représentant une diminution de plus d'1 million d'euros. Les mesures mises en œuvre, qui visent à réduire les charges de personnel encore trop importantes pour une ville de notre taille, portent leurs fruits et cela sans causer préjudice à la qualité des services rendus à la population.

Depuis 2014, les effectifs de la Ville et du CCAS sont passés de 751 agents (1er avril 2014) à 571 agents au 31 décembre 2021. Cette diminution a été rendue possible grâce à une gestion prévisionnelle rigoureuse des emplois nécessaires au bon fonctionnement de notre commune.

Nouvelle baisse de la pression fiscale

5e baisse de la Taxe foncière

EVOLUTION DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE FONCIERE

2017	↓ - 3 %
2019	↓ - 5 %
2020	↓ - 2 %
2021	↓ - 2 %
2022	↓ Nouvelle baisse du taux communal de taxe foncière

Cette année encore, la Municipalité a souhaité poursuivre ses engagements de baisse de la pression fiscale locale.

Après avoir diminué la taxe foncière successivement, de 3%, 5 %, puis 2 % et encore 2 %, **Monsieur le Maire a souhaité cette année proposer une 5e baisse du taux municipal de la taxe foncière, qui devrait être adoptée lors du vote du budget en avril prochain.**

La dette poursuit sa baisse !

La Ville en capacité de s'autofinancer

En 2022, la Ville n'aura pas recours à l'emprunt et utilisera sa capacité d'autofinancement pour mener à bien sa politique d'investissement.

Fin 2021, 38,64 M€ en 2021 *(34,73 M€ après retraitement du fonds de soutien)* contre 38,79 M€ en 2020.

En 2022, la Ville continuera de rembourser ses emprunts à hauteur de 3,71 M€. **L'encours de la dette sera alors inférieur à 35 M€.**

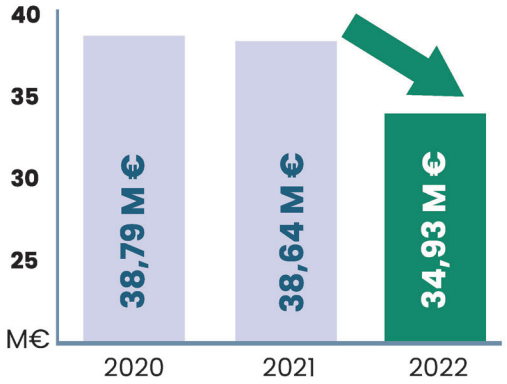

Des subventions records

La ville accompagnée par ses partenaires !

2009 > 2014
(précédentes Municipalités)
2,60
millions d' € perçus

2014 > 2020
(premier mandat)
21,36
millions d' € perçus

2022
8,85
millions d' € prévus
(RAR - Restes à réaliser inclus)

Depuis 2014, la recherche de partenaires institutionnels afin de financer nos investissements est systématique.

A titre de comparaison, le montant des subventions perçues de 2009 à 2014 a été multiplé par 8 durant le premier mandat de Steeve Briois, passant ainsi de 2 607 464 € à 21 360 988 €.

C'est grâce à cette recherche active de partenaires que la Ville a pu faire cofinancer de nombreux grands projets en 2021 (Parvis de la Gare, avenue Brigitte Bardot, Boulevard Piette, piscine, salle de sport...).

En 2022, la Ville prévoit de percevoir 8,85 millions d'€ de subventions

Ce rapport a été approuvé par l'ensemble des élus de la Majorité municipale, l'opposition s'est abstenue (groupe minoritaire) ou n'a pas pris part au vote (non-inscrit).

6 questions à Gérard Moisan Adjoint aux Finances

Adjoint au Maire délégué aux Finances depuis mars 2020, Gérard Moisan fait le point avec nous sur la santé financière de notre Ville et les perspectives pour cette année.

1 Que retenir des finances de la Ville en 2021 ?

Son excellente santé ! En 2021, Hénin-Beaumont poursuit la belle trajectoire qu'elle emprunte, déjà, depuis plusieurs années.

Une gestion rigoureuse et pointue de la ville avec comme résultats :

- **des recettes de fonctionnement supérieures de 10,3 millions d'€ aux dépenses de fonctionnement**
Recettes 2021 = 44,9 M € - dépenses 2021 = 34,6 M €

- **une épargne record de 6,8 M d'€**

- **des dépenses d'investissement, d'équipement et d'embellissement à hauteur de 20,8 M d'€** dont 3,5 M d'€ de désendettement et 6,4 M d'€ de Restes À Réaliser (RAR).

2 Comment avez-vous fixé les orientations budgétaires ?

En concertation avec Monsieur le Maire et avec la collaboration de la Direction des Affaires financières, nous avons souhaité proposer aux Héninois et Beaumontois un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) fidèle à nos engagements et notre programme municipal.

Nos choix ont été motivés par un triptyque qui a déjà fait ses preuves pour poursuivre la transformation de notre belle ville :

1 - désendetter
2 - détaxer
3 - Investir

C'est cette unique ligne qui a conduit nos orientations budgétaires.

3 Une nouvelle baisse de la taxe foncière est envisagée, pourriez-vous nous en dire plus ?

Après 2 baisses successives de la taxe d'habitation, **c'est la 5e baisse du taux communal de la Taxe foncière que nous souhaitons inscrire à ce budget 2022 et la 3e consécutive durant ce mandat.** Ce choix volontaire est à contre-courant d'un très grand nombre de collectivités qui activent ce levier à la hausse pour boucler leur budget.

A Hénin-Beaumont, en 2020, nous avons pris l'engagement, sur le mandat, de baisser la pression fiscale des contribuables trop souvent trop taxés. Cette diminution est rendue possible grâce aux économies que nous réalisons tout au long de l'année.

Ces économies pourraient se transformer soit en une baisse de la pression fiscale soit en une hausse des investissements. A Hénin-Beaumont, fidèles à notre programme, nous avons choisi de faire les 2 : l'argent économisé doit profiter à tous !

4 Les dépenses de fonctionnement sont-elles également en baisse ?

Nous avons déjà fait des efforts considérables dans ce domaine et nous les intensifions encore en 2022.

Ce budget comprend les dépenses courantes liées au bon fonctionnement des services, à l'entretien de notre patrimoine mais également à la masse salariale qui pèse pour une part importante de l'enveloppe globale (plus de 60 %).

Il y a 8 ans, en 2014, notre ville employait plus de 750 agents, un chiffre bien trop important et largement au-dessus de la moyenne des villes de la même strate.

Elle était d'ailleurs asphyxiée par le poids de recrutements massifs. En 2022, l'administration héninoise est composée de 571 agents salariés.

Cette baisse de 25 % des effectifs a été rendue possible grâce à une gestion prévisionnelle et rigoureuse des emplois, une amélioration des conditions de travail par des investissements visant à optimiser le travail en régie et au plan de formation local mis à jour annuellement.

Dans le même temps, la Ville a renforcé ses procédures d'achat avec la mise en place d'un guide interne dédié plus contraignant que les règles établies par le législateur.

A Hénin-Beaumont, chaque dépense, même minime, fait l'objet d'une mise en concurrence stricte et doit être justifiée.

L'argent public que nous gérons est celui des Héninois et Beaumontois et il est donc de mon devoir d'élu aux Finances de veiller à sa bonne utilisation.

5

+ de 18 millions d'euros d'investissement, un budget record ?

Que de chemin parcouru depuis 2014 ! A notre arrivée, la Municipalité avait pu réaliser 8 millions d'investissement en adéquation avec sa santé financière de l'époque. Huit ans plus tard, nous consacrerons plus de 18 millions d'euros à l'équipement et à l'embellissement de notre ville. Ce chiffre constituera effectivement un budget d'investissement record pour Hénin-Beaumont !

Ce changement ne s'est pas fait du jour au lendemain. Il est le fruit d'un assainissement en profondeur et sur le long terme des finances de la commune. Pour rappel, dès 2014, Monsieur le Maire et son équipe se sont affairés à signer un protocole d'accord pour éliminer 19 millions d'euros d'emprunts toxiques laissés par les précédentes municipalités.

Une véritable épée de Damoclés qui pesait sur l'avenir d'Hénin-Beaumont ! Nos finances désormais assainies nous permettent d'envisager l'avenir de notre ville bien plus sereinement.

Dès que cela est possible, nous mobilisons systématiquement nos partenaires institutionels afin qu'ils nous accompagnent dans le financement de nos projets. Cette année nous projetons de percevoir 8,85 millions d'€ de subventions (Restes A Réaliser inclus).

Nous rattrapons progressivement les retards accumulés par nos prédecesseurs et dus à des années d'immobilisme et de mauvaise gestion. Déplaçons-nous en ville pour constater les changements : un cadre de vie toujours plus agréable, des grands projets qui voient le jour, un service public présent au quotidien pour accompagner notre population. Les efforts que vous pouvez voir depuis 8 ans nous permettent, aujourd'hui, de proposer pour 2022 un budget d'investissement ambitieux et responsable. Il comprend les équipements et travaux du quotidien mais porte également des projets qui structureront Hénin-Beaumont demain (construction de la nouvelle piscine, création de jardins, restauration de notre patrimoine, par exemple).

6

Et la dette dans tout ça ?

Cette politique rigoureuse et ambitieuse ne se fait pas au détriment de la bonne santé à long terme de notre ville.

En effet, grâce aux efforts consentis, la Ville poursuit son désendettement et nous financerons cette année l'investissement grâce à notre capacité d'autofinancement.

Pour conclure, je suis donc fier de porter, avec mes collègues du Conseil municipal, ces orientations budgétaires qui vont dans le bon sens et qui marqueront, une année encore, notre volonté de gérer la ville en élus responsables et de planter le drapeau d'Hénin-Beaumont un peu plus haut encore !

Ce budget est la traduction en actes de notre programme plébiscité à plus de 74 % lors des dernieres élections municipales. Cette confiance est le moteur de notre action !

Conseil municipal

des décisions pour l'avenir d'Hénin-Beaumont

Monsieur le Maire a réuni, le vendredi 4 février dernier, le conseil municipal d'Hénin-Beaumont. Plusieurs décisions importantes ont été soumises à l'approbation des conseillers municipaux.

« Ce document est la colonne vertébrale de ce que sera Hénin-Beaumont demain »

Steeve Briois

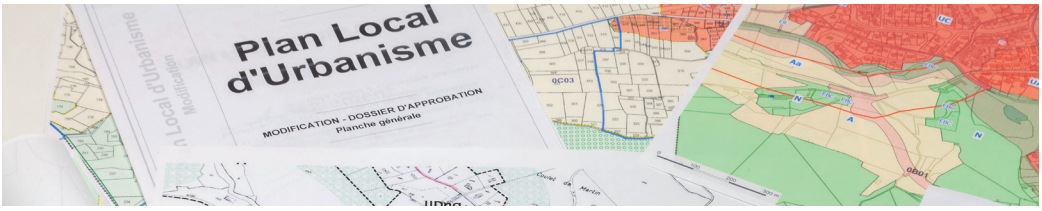

Le Plan Local d'Urbanisme est adopté

Voté à 31 voix pour (4 abstentions : opposition), le Plan local d'urbanisme est adopté. Ce document de planification à l'échelle de la Ville établit des règles communes en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Ce document stratégique vise à créer une cohérence territoriale, il zone le territoire selon ses finalités et son utilisation. Il sert à maîtriser l'urbanisation de notre ville, anticiper les installations de nouveaux quartiers ou encore préserver les zones de biodiversité.

Avant de débuter des travaux de démolition, de ravalement, d'embelissement... Vous devez contacter IMPERATIVEMENT le Service de l'Urbanisme afin de connaître les démarches préalables et obligatoires à effectuer : **03 21 08 88 68**

Installation d'une nouvelle conseillère municipale

A l'occasion de cette séance, une nouvelle conseillère municipale a fait son entrée au sein de l'assemblée : **Wendy Bajot, assistante maternelle de 37 ans, vient compléter la Majorité municipale**

Monsieur le Maire lui souhaite donc la bienvenue au sein de son groupe !

L'aide au BAFA reconduite

La Ville d'Hénin-Beaumont a mis en place, en 2021, une aide financière permettant à 10 jeunes Héninois et Beaumontois de passer leur Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

Au vu du succès de cette opération, il a été décidé de reconduire l'action.

Cette année, **15 jeunes pourront profiter du soutien de la Municipalité.**

Un soutien aux commerçants confirmé !

Deux nouveaux commerçants héninois ont pu bénéficier du fonds de concours vitrine mis en place par la municipalité depuis 2015.

Initiée dans le cadre d'une démarche globale de revitalisation de notre centre-ville, cette aide vise à accompagner les commerçants dans la rénovation de leur devanture et enseigne.

Deux nouveaux commerçants ont pu profiter de ce dispositif : Studio 102 et Milla boutique.

Miss Héninois

Qui pour succéder à Amandine Capillon ?

Amandine Capillon a été élue Miss Héninois le 4 mai 2019 à l'Espace François Mitterrand. La pandémie de Covid nous ayant empêchés de tenir une élection en 2020 et 2021, Amandine reste la dernière miss couronnée à Hénin-Beaumont. Retour sur son parcours..

C'est un soir de mai 2019 que la chance sourit à Amandine Capillon. Après avoir décroché la place de 3e dauphine en 2015 de Miss Arras, puis celle de 1ère dauphine de Miss Artois en 2018, elle est couronnée Miss Héninois en 2019 à l'âge de 23 ans.

Son titre lui permettra de participer 2 fois à l'élection de Miss Nord - Pas-de-Calais. Pour sa première participation, la représentante héninoise se classera 3e dauphine. A l'occasion de son ultime élection, notre miss manquera de peu de décrocher la couronne de Miss Nord-Pas-de-Calais en se classant première dauphine.

Infirmière de profession, Amandine remettra donc son titre en jeu le samedi 30 avril prochain au sein de l'Espace François Mitterrand.

Election de Miss Héninois 2022

Samedi 30 avril - 20 h

Espace François Mitterrand

Entrée - Adultes 12 € (prévente : 10 €) - Table VIP (max. 8 personnes) 120 €

Enfants - 6 € (prévente : 5 €) - Réservations au 03 21 74 87 27

Les prétendantes au titre 2022

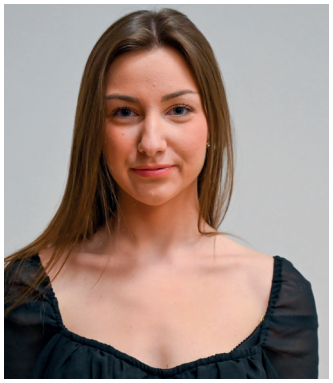

Le Marché de Pâques polonais
fait son grand retour !

Vous l'attendiez depuis 3 ans, il fait son grand retour : le marché de Pâques polonais aura bien lieu les 2 et 3 avril 2022, salle Wilquin à l'Espace François Mitterrand, organisé par l'association Krakus avec le soutien de la Ville d'Hénin-Beaumont !

Vous y trouverez plus d'une trentaine d'exposants proposant toute la gastronomie et l'artisanat polonais, ainsi que de nombreuses prestations musicales. Côté animation, un match de foot sera proposé le samedi à 15 h opposant d'anciens du RC Lens à une sélection de joueurs d'origine polonaise.

Par ailleurs, des ateliers pour les enfants seront prévus par l'association Krakus pour leur permettre de confectionner leur œuf de Pâques (« Pisanki »). Une surprise les attend à l'issue de ces ateliers !

Nous sommes heureux de vous retrouver pour ce grand événement qui attire à chaque édition de nombreux visiteurs parfois venus des quatre coins de la France !

Marché de Pâques polonais
Le samedi 2 avril, de 10 h à 22 h
et le dimanche 3 avril de 10 h à 19 h
Espace François Mitterand, salle Wilquin

Place à l'emploi
Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration recrutent !

C'est une belle initiative que propose l'entreprise Metro, en partenariat avec la Ville d'Hénin-Beaumont, la Région, les structures d'accompagnement à l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi), la CCI, l'UMIH et le GNI : faire se rencontrer entreprises de l'hôtellerie et de la restauration et demandeurs d'emploi du territoire à l'occasion d'un job dating qui aura lieu **le 7 mars dès 9 h 30 au sein des locaux de Metro !**

Vous êtes débutant (des formations professionnalisantes rapides de 3 mois financées peuvent vous être proposées !) ou professionnel, motivé et recherchez un emploi ?

Venez rencontrer de nombreuses entreprises qui recrutent ! Si vous souhaitez simplement avoir plus d'informations sur ces métiers, vous êtes également les bienvenus : de nombreux intervenants du secteur seront présents pour répondre à toutes vos questions.

Metro Hénin-Beaumont
Chemin de Noyelles Godault
PLACE A L'EMPLOI, le 7 mars, dès 9h30

Tempêtes Eunice et Franklin

La solidarité municipale n'est pas un vain mot !

Les 18 et 20 février, les tempêtes Eunice et Franklin ont frappé notre ville avec des rafales de 176 km/h enregistrées dans le Pas-de-Calais. Ces vents d'une extrême intensité ont provoqué la chute de nombreux arbres et des coupures de courant dans plusieurs secteurs de la Ville.

Dès vendredi après-midi, les services municipaux ont été dépêchés sur le terrain afin d'effectuer les premières mises en sécurité qui nécessitaient une intervention immédiate. Les services techniques de la Ville ont procédé à l'abattage de plusieurs arbres qui menaçaient la sécurité de tous.

A Hénin-Beaumont, la Solidarité a su rapidement se mettre en place !

A la demande de Monsieur le Maire, la Salle Prévert a été ouverte afin d'accueillir les Héninois et Beaumontois qui ne disposaient pas d'électricité et de chauffage dans leur domicile. Elus et fonctionnaires se sont donc relayés, durant le week-end, pour offrir la possibilité aux habitants de se réchauffer, de prendre une douche ou tout simplement de partager une boisson chaude.

Cette tempête nous a également rappelé l'impérieuse nécessité de rentrer ses containers de déchets. En effet, plusieurs bacs laissés sur la voie publique se sont envolés et auraient pu causer des accidents.

A ce titre, la Municipalité rappelle l'obligation de rentrer vos containers pour la sécurité de tous, les bacs laissés sur la voie publique pourront faire l'objet d'une demande d'enlèvement. Plusieurs demandes ont été réalisées au cours du mois de février.

Reconnaissance de l'état de Catastrophe naturelle

Dès le lundi 21 février, Monsieur le Maire a interpellé Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, afin de solliciter la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour notre commune.

Depuis, la préfécture a annoncé que l'Etat de catastrophe naturel ne serait pas décrété !

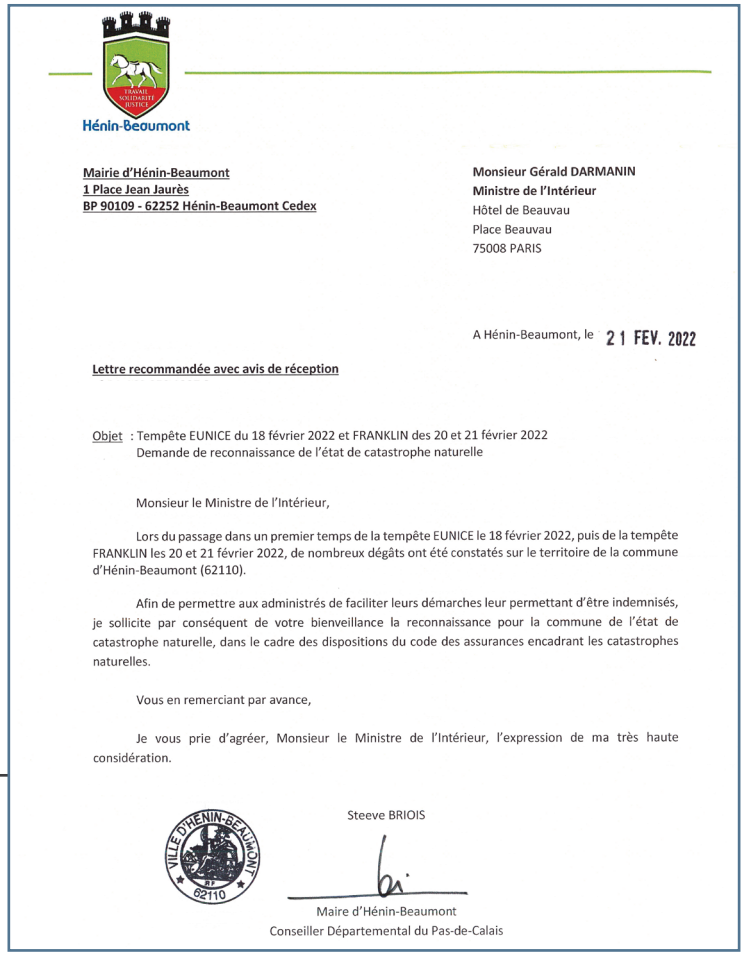

Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont
1 Place Jean Jaurès
BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
Hôtel de Beauvau
Place Beauvau
75008 PARIS

A Hénin-Beaumont, le 21 FEV. 2022

Lettre recommandée avec avis de réception

Objet : Tempête EUNICE du 18 février 2022 et FRANKLIN des 20 et 21 février 2022
Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Lors du passage dans un premier temps de la tempête EUNICE le 18 février 2022, puis de la tempête FRANKLIN les 20 et 21 février 2022, de nombreux dégâts ont été constatés sur le territoire de la commune d'Hénin-Beaumont (62110).

Afin de permettre aux administrés de faciliter leurs démarches leur permettant d'être indemnisés, je sollicite par conséquent de votre bienveillance la reconnaissance pour la commune de l'état de catastrophe naturelle, dans le cadre des dispositions du code des assurances encadrant les catastrophes naturelles.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, l'expression de ma très haute considération.

VILLE D'HÉNIN-BEAUMONT 62110

Steeve BRIOIS
Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais

Galets du civisme

une cérémonie pour sensibiliser la jeunesse

Le dimanche 6 février, l'association Civisme, Défense, Armée et Nation (CIDAN) a organisé une cérémonie des galets du civisme à Beaumont.

Des représentants des élèves de l'Ecole Léon Blum sont venus fixer, au pied du Monument aux morts de Beaumont, 3 galets reprenant nos couleurs nationales. Cette cérémonie s'est tenue en présence d'élus de la Majorité municipale mais également de représentants des sociétés patriotiques héninoises.

Ce rassemblement a clôturé l'Assemblée générale de l'association des Officiers de réserve (AOR) de Lens.

L'État-civil

du mois de janvier 2022

Naissances :

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Livia BARATA NEVES ; Atlas BASLEY RYPERT ; Lyad BELHAJ ; Soulayman BENMOSTEFA ; Bastien BOETE ; Ruby BOIS ; Artur BOSQUET ; Jean DE MUTIIS ; Ashton DEBARRE ; Tom DUJARDIN ; Victoria DYBUS ; Klerwi EGERMAN ; Noé EL GOUMRY ; Tobias FLAHAUT ; Luisa GOUDAILLER ; Késsy GUILLAIN ; Naïl HOUCHANE ; Louis HOUSSIN ; Anastasia JOVANOVIC ; Louis KACZOR ; Sirine KAMALI ; Jade KELLNER ; Jules KLEIN ; Anne LEGRAND ; Elias LEGROS ; Elyana LEMIERE ; Zoé LEROY MOREL ; Ambroise MAGDZIAREK DANDREA ; Shayn MARCINIAK ; Zeïd MOKHTAR HADOUGA ; Louis NASKRET ; Léo NEUEZ WALCZAK ; Nélia PAMART ; Julien PESIN ; Emma POLLET ; Milan PORCU ; Nassym RADI ; Néa RENARD BAUDECHON ; Dyhann ROUAUD ; Daymone SAGE ; Ambre SCHAEFER ; Isabella SEJDOVIC ; Djena VERMEL ; Pietro WOJCIK.

Mariage :

La municipalité leur présente ses félicitations

Myriam BOULET et Hacene OUKACHA ; Patricia CONSTANTINHO et Marvan PRETNAR ; Hakim LASLAA et Aurélie MORENVAL.

Décès :

La municipalité s'associe à la tritesse des familles

Tayeb AHBOUB ; Suzanne BOUCQUEY ; Fatiha BOUGHRIET ; Anne-Marie BOUTILLIER ; Armande CAULLET ; Patrice CERQUEIRA ; COCHET Gilbert ; Marie CONIAT ; Daniel DAMIENS ; Roland DEAS ; Martine DELEPINE ; Daniel DELEVOYE ; Taieb DERBAL ; Christian DESONGNIS ; Harouna DIAWARA ; Jean-Pierre DREUX ; Stéphanie DZIENCIOL ; Paulette GALAND ; Arthur GAMBIER ; Régine GRARD ; Georges HAZARD ; René HOCQUET ; Marie JOB ; Zygmunt KAMIENIECKI ; Jean KLEMESIAK ; Jean-Luc LAMBERT ; Mohammed LASFER ; Pierre LE HENAFF ; Jean-Michel LEDENT ; Ginette LEROY ; Bernard LOUBRY ; Hélène MALECKI ; Roger MARECHAL ; Jacques MASQUELIER ; Guy NOËL ; Françoise OTREBSKI ; Jacqueline PEZDEVSEK ; Edmond PILARSKI ; Valois RENARD ; Patricia RINGEVAL ; Julien SEMENS ; Philippe SENECHAL ; Léon STAWISZYNSKI ; Joseph STYS ; Daniel SYLVAIN ; Maryan SZYMCZAK ; Juliette TASSIN ; André VANACKER ; Pierre VARET ; Léocadia ZUGAJ.

Cérémonie de bienvenue

aux nouveaux arrivants !

A l'invitation de Monsieur le Maire, les nouveaux habitants d'Hénin-Beaumont avaient rendez-vous, le 25 février dernier, dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville pour une cérémonie d'accueil.

Cet événement est l'occasion pour Steeve Briois de souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui ont choisi de s'installer à Hénin-Beaumont. Il permet de présenter l'équipe municipale, ainsi que les différents directeurs des services qui composent l'administration héninoise.

Monsieur le Maire a souhaité que ce rendez-vous soit un moment d'échanges et convivialité avec les néo Héninois et Beaumontois.

Afin de soutenir le commerce local, l'ensemble des participants est reparti avec un chèque de 15 € à dépenser chez les commerçants de proximité.

Application mobile

Vous souhaitez suivre l'actualité de la Ville ?

Téléchargez votre application municipale

DISPONIBLE SUR IOS ET ANDROID

Hénin rock festival

Le retour d'un rendez-vous très attendu !

Le 12 février dernier, vous l'attendiez tous avec impatience, le Hénin Rock Festival a signé son grand retour à l'Escapade après l'annulation de l'an dernier, consécutive à la crise sanitaire. Le festival s'est tenu à guichets fermés !

Pour la première soirée, assise mais festive, les participants ont pu découvrir en première partie le groupe *City of light* pour un tribute de *Simple Minds*. La soirée s'est poursuivie avec le groupe *Absolute Bowie* venu interpréter les plus grands succès de David Bowie.

Le samedi 19 février, *Black city* a introduit la soirée avec un concert de reprises d'*Indochine* avant de laisser la place au groupe *Curiosity* pour un tribute de *The Cure*.

Enfin, le festival s'est terminé sur une soirée inoubliable avec les meilleurs morceaux de *U2* chantés par le groupe italien *Achtung Babies* et le tribute de *Depeche mode* interprété par *Secret garden*

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour une 6e édition de ce festival international !

Le mot de
Laurent Brice
Adjoint au Maire

Quel plaisir d'avoir pu retrouver notre « vie d'avant » durant ce festival !

Malgré les restrictions sanitaires et notamment l'obligation de tenir des concerts en version assise, nous avons eu la volonté de maintenir l'intégralité de cette édition en l'adaptant aux contraintes imposées par le Gouvernement lors de la première soirée.

Grâce à la mobilisation de tous, le Hénin rock festival aura, une nouvelle fois, tenu toutes ses promesses !

Le Hénin Rock
en chiffres

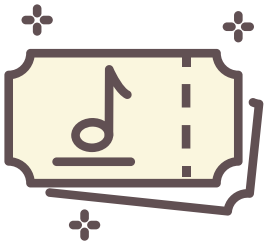

1038 spectacteurs

9 heures de concert

Les couleurs du ciel nous donnent un avant-goût de la belle saison.

Le Printemps des poètes
s'invite dans les Salons d'honneur

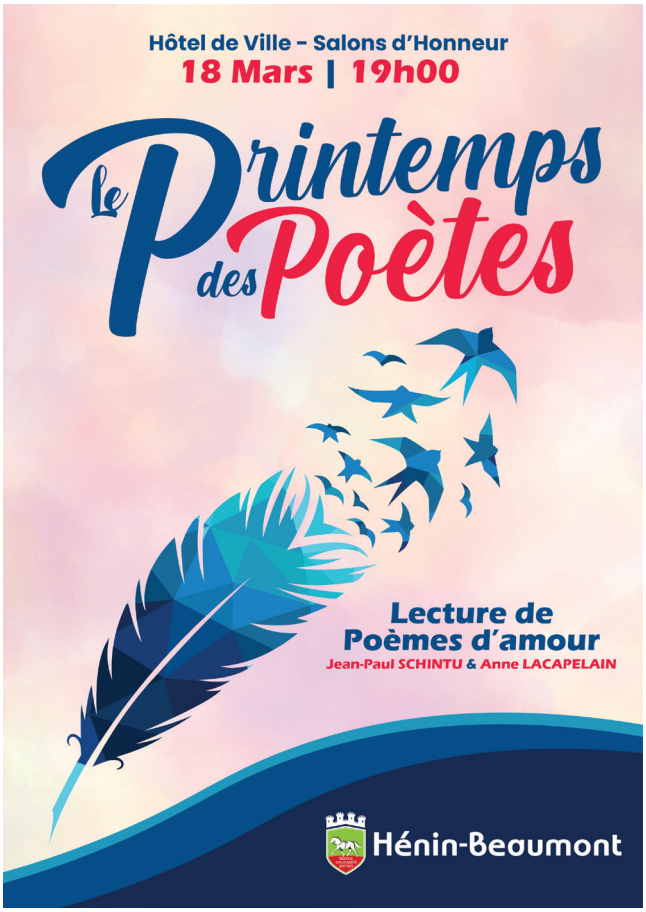

L'an dernier, Jean-Paul Schintu, comédien et metteur en scène a partagé avec nous sa passion poétique lors d'une lecture spectacle autour des poèmes de Baudelaire.

Dans le cadre du Printemps des Poètes, Jean-Paul Schintu revient accompagné d'Anne Lacapelain, saxophoniste, 1er prix du Conservatoire de Paris pour nous entraîner dans « l'Amour à travers nos poètes de Ronsard à Prévert » le vendredi 18 mars à 19 h dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville.

C'est donc à un florilège amoureux, un peu pour prolonger la Saint Valentin, auquel nous convient ces deux artistes dans une balade au sein de nos plus beaux textes des XVIe au XXe siècles en passant par Molière, Arthur Rimbaud ou Paul Eluard. Venez donc passer un peu plus d'une heure dans un monde délicat de poésie, prendre un peu de hauteur avec les mots de notre culture littéraire…

Lecture-spectacle musicale le vendredi 18 mars 2022 à 19 h d'une durée de 1 h 15 dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville

VENDREDI 18 MARS - 19h
Salons d'honneur de l'Hôtel de ville
ENTRÉE GRATUITE
Réservation au 03 21 74 99 99

Escapade
Demandez le programme !

Grains de sel
(Cie Licorne de brume)
Samedi 5 mars 20 h *théâtre*

L'âge de nos pères
(Collectif La Cavale)
Jeudi 10 mars 20 h
théâtre documentaire

Fanny Ruwet : Bon anniversaire Jean
Jeudi 24 mars 20 h humour
One Woman Show

Pucie
(Cie Les Sapharides)
Dimanche 27 mars 17 h
danse Les messages du corps
Tarif unique de 5 €, spectacle proposé dans le cadre du festival La Beauté du Geste

Hand in cap & Oscar et la Dame en rose
(Compagnies Niya et L'Etourdie)
Vendredi 1er avril 20 h hip hop / clown

«Pourrais-je remarcher un jour… Pourrais-je courir, sauter, danser ? Non, juste marcher…» Jimmy développe une gestuelle à la dextérité captivante, faite d'ondulations et de pulsations. Il raconte l'immobilité par le mouvement, évoque ses différences, nous dévoile son histoire personnelle en évoquant avec pudeur ses confrontations au monde dans un défi narratif tout autant qu'une performance.

La maladie et ses peurs
Lucien arrive sur scène et pousse un lit médicalisé. Il recherche Oscar, un garçon qui vit à l'hôpital, à cause d'une leucémie. Il découvre des lettres écrites par Oscar et décide de les partager avec le public. Cette adaptation permet d'aborder des sujets difficiles avec humour et légèreté.

263 rue de l'abbaye, 62110 Hénin-Beaumont
www.escapadetheatre.fr
RESERVATION : 03 21 20 06 48 / accueil@escapadetheatre.fr
Tarifs : 12 € / 9 € / 8 € Tarifs jeune public : 9 € / 7 € / 6 €

Pas de vacances
dans les écoles

Comme à chaque vacances scolaires, la Municipalité profite de l'absence des professeurs et des élèves pour effectuer certains travaux dans les établissements scolaires.

Ces interventions régulières permettent d'entretenir et de rénover notre patrimoine de façon constante.

C'est ainsi que les élèves de l'**Ecole Octave Legrand bénéficient d'une nouvelle clôture plus sécurisée.**

Le groupe scolaire Fallières poursuit quant à lui sa rénovation thermique avec le **remplacement des menuiseries.**

Des totems
devant les écoles

Imaginés par les élèves du Lycée professionnel Henri Senez, les totems signalétiques continuent de s'implanter progressivement devant l'ensemble des établissements scolaires de la Ville.

Monsieur le Maire adresse toutes ses félicitations, une nouvelle fois, aux lycéens et à l'équipe qui les encadre pour la qualité des réalisations.

Inscriptions

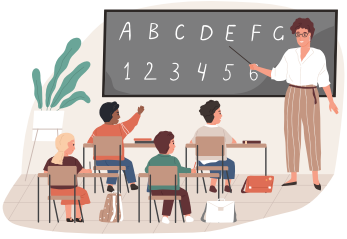

À l'école

Les inscriptions se poursuivent jusqu'au vendredi 8 avril 2022 dernier délai.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au Service Éducation-Jeunesse.

Ils sont également téléchargeables :
• sur le Portail Famille
• sur le site de la Mairie d'Hénin-Beaumont

Pièces à joindre au dossier :
• Photocopie du ou des livret(s) de famille complet(s)
• Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
• Si un jugement a été rendu, joindre la copie complète de celui-ci.

Aux activités périscolaires

Pour bénéficier des activités périscolaires (restauration scolaire, garderie et centre du mercredi), il est obligatoire de compléter un Dossier Famille pour chaque enfant.

Ce dossier sera disponible dès le mois de mai pour la rentrée 2022 au Service Éducation-Jeunesse, sur le Portail Famille et sur le site de la Mairie d'Hénin Beaumont.

La cantine et le centre du mercredi fonctionnent sur réservation préalable. Les réservations ou modifications sont à effectuer **avant le jeudi 23 h 59 pour la semaine suivante** via le « Portail famille » par le biais de l'espace citoyen ou avant 17 h 30 au guichet du Service Éducation - Jeunesse.

Il est toujours possible d'anticiper une inscription au mois ou à l'année.

En cas de présence non réservée dans les délais impartis, le repas consommé sera facturé au tarif majoré.

Service Education-Jeunesse
Pôle Social et Familial
143 avenue des fusillés,
62110 Hénin-Beaumont

Ouvert du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Une pluie d'activités

pour les accueils de loisirs et le Centre d'animation jeunesse

Du 7 au 18 février, les enfants inscrits dans les centres de loisirs, sportif ou d'animation jeunesse ont pu profiter de nombreuses activités proposées par les animateurs municipaux.

Au programme de ces vacances d'hiver : courses d'orientation, marches nordiques, après-midis récréatives au nouveau parc de trampolines *Trampojump* installé à Hénin-Beaumont, séances de cinéma ou au Speedpark, activités manuelles, visite de la base de loisirs de Verlinghem ou encore Olympiades… Il y en avait pour tous les goûts.

Rendez-vous en avril pour de nouvelles activités au sein des centres de la ville !

Inscriptions centres de loisirs

Lieux d'implantation

- 3-6 ans : Michelet maternelle / du 11 au 22 avril.
- 6-11 ans : Michelet élémentaire / du 11 au 22 avril.
- 8-13 ans : Centre Sportif : EFM / du 11 au 15 avril.

Les centres de loisirs seront ouverts de 9 h à 17 h aux enfants âgés de 3 à 11 ans et se dérouleront dans les locaux du groupe scolaire Michelet.

Le centre sportif occupera l'Espace François Mitterrand. Une garderie sera proposée, de 7 h à 8 h 45 et de 17 h à 19 h au sein de groupe scolaire Michelet

Dates et lieux d'inscription :

• Du samedi 19 au vendredi 25 Mars 2022, en ligne via le portail famille.
• Du lundi 21 au vendredi 25 Mars 2022, au guichet du Service Éducation-Jeunesse.

Pour tout renseignement complémentaire : Service Éducation-Jeunesse, pôle Familial et Social - 143 avenue des Fusillés - 03 21 74 91 91

Je facilite mes démarches

grâce au portail famille

Don du sang

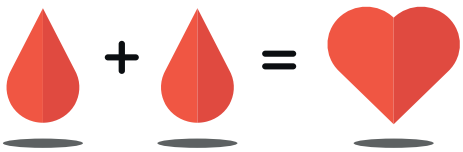

L'établissement français du sang organise ses prochaines collectes :

Le mardi 8 mars
de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h
Le mardi 10 mai
de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h

Pour donner votre sang, nous vous invitons à prendre rendez-vous sur le site de l'EFS

https://dondesang.efs.sante.fr/

Collecte pour les chats libres de la ville

Les prochaines collectes se feront les mercredis 2 mars et 6 avril 2022 de 14 h à 19 h, au service de la protection animale, 8 rue Voltaire, à côté de l'Hôtel de ville. Vous pourrez y déposer de la nourriture mais également des couvertures et autres dons à destination des chats libres de la ville.

Le 2 avril, Tous en bleu !

Le 2 avril se tiendra la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. A cette occasion, vous êtes invités à porter un vêtement bleu en soutien à la cause.

Vous avez également la possibililté de partager sur les réseaux sociaux les hashtags : #Tousenbleu et #changeonsladonne

Endométriose
du 7 au 13 mars, mobilisons-nous !

L'endométriose, qu'est-ce que c'est ?

L'endométriose est une maladie inflammatoire chronique de l'appareil génital féminin qui s'explique par le développement de l'endomètre en dehors de l'utérus, colonisant d'autres organes (ex : la vessie, le colon, les ovaires……). L'endomètre garde sa propriété hormono-dépendante et réagit à chaque cycle entraînant des douleurs et des saignements. La maladie touche les femmes en âge de procréer, parfois dès l'adolescence et régresse à la ménopause.

L'endomètre qu'est-ce que c'est ?

L'endomètre est la muqueuse qui tapisse l'intérieur de l'utérus, chaque mois lors des cycles menstruels il s'épaissit sous l'effet des hormones sexuelles (estrogènes et progestérone) : l'endomètre se prépare à accueillir un éventuel embryon. Si la fécondation n'a pas lieu l'endomètre se désagrège : ce sont les règles.

Les chiffres de l'endométriose :

- 10 % des femmes, soit 1,5 à 2,5 millions de femmes sont touchées
- 7, c'est le nombre d'années qu'il faut en moyenne pour faire le diagnostic.
- 70 % des femmes ont des douleurs chroniques invalidantes.
- 40 % des cas d'infertilité sont dus à l'endométriose.
- 0, c'est le nombre de traitement spécifique à la maladie.

Quels sont les symptômes de l'endométriose ?

- Les règles douloureuses (dysménorrhée), douleurs pendant les rapports sexuels (dyspareunie), douleurs pelviennes fréquentes, défécation douloureuse, difficulté pour uriner (dysurie), douleurs abdominales, douleurs pelviennes pouvant irradier jusque dans les jambes (cruralgie) : la douleur est le symptôme principal de l'endométriose.
- Des problèmes de fertilité : l'endométriose est souvent diagnostiquée lors d'un bilan d'infertilité.
- Fatigue chronique

Si vous souffrez d'un ou de plusieurs de ces symptômes, Il faut en parler à votre médecin traitant ou à votre gynécologue. Vous pouvez aussi contacter EndoFrance, l'association française de lutte contre l'endométriose (https://www.endofrance.org/).

Bien vieillir chez soi

l'Agence Nationale de l'Habitat vous accompagne

Vous êtes propriétaire de votre logement, un lieu rempli de souvenirs et d'émotions. En vieillissant, et afin de continuer à y vivre le plus longtemps et le plus sereinement possible, des travaux d'adaptation peuvent s'avérer nécessaires.

Par exemple, remplacer une baignoire par une douche, ou faire installer un monte-escalier électrique.

Une partie du montant des travaux peut ainsi être pris en charge par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) si vos ressources sont inférieures à un plafond fixé nationalement, et si votre logement a plus de 15 ans à la date à laquelle est acceptée la demande d'aide.

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (euros)	Ménages aux ressources modestes (euros)
1	15 262	19 565
2	22 320	28 614
3	26 844	34 411
4	31 359	40 201
5	35 894	46 015
Par personne supplémentaire	+ 4 526	+ 5 797

Ces montants correspondent aux revenus fiscaux de référence indiqués sur la feuille d'impôts. Pour une demande déposée en 2022, il faut prendre en compte le revenu fiscal de l'année 2021.

- Si vous êtes situés dans la catégorie « ressources très modestes », l'aide est de 10 000 € maximum et couvre 50% du montant total des travaux HT.

- Si vous êtes situés dans la catégorie « ressources modestes », l'aide sera de 7000 € maximum et couvrira 35% du montant total des travaux HT.

Par exemple, un projet de travaux de 4 300 € HT, dans la catégorie « revenus modestes », sera couvert à hauteur de 35%, soit 1 505 €. Il restera donc 2795 € à votre charge.

D'autres aides peuvent être allouées par la caisse d'assurance retraite ou le Conseil départemental.

Pour tous renseignements sur les démarches à effectuer, il est possible de prendre contact avec M. Eric Druot, au 03 21 75 91 66 qui tient une permanence à Aquaterra, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 (1573 bd des Frères Leterme) ; adresse mail : info-energie@agglo-henincarvin.fr.

Projet'toit

Une plateforme dédiée aux 16- 30 ans

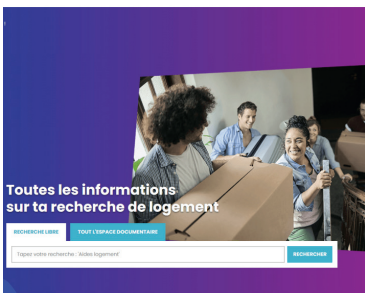

La plateforme Projet'Toit vise à mieux répondre au besoin d'information des jeunes de 16 à 30 ans. Cet espace « ressource » répond à toutes les questions concernant le logement (recherche, budget, vie dans le logement…)

Il est possible de contacter un conseiller logement, via la page Facebook du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes sur Hénin-Carvin, dont le siège se situe au 81 rue Victor Hugo, 62590 Oignies, via le site www.projet-toit.fr pour prendre un rendez-vous facilement, ou par téléphone au 03 21 79 95 58 / 06 45 40 23 66.

3.500 € pour le Téléthon

Le Téléthon est l'un des événements caritatifs incontournables de la fin d'année et, en 2021, il a été porté par le Centre Communal d'Action Sociale et le Stade Héninois.

Malgré un contexte sanitaire qui n'a pas facilité l'organisation et grâce à la mobilisation et à la générosité des associations héninoises, plus de 3500 € ont été récoltés.

Pour rappel, les sommes reversées contribuent à aider la recherche et la découverte de traitements contre les maladies rares mais apportent aussi un soutien aux personnes qui en souffrent.
Vous pouvez, tout au long de l'année, faire un don via le site internet de l'association :

www.afm-telethon.fr

Nouvelle permanence

Le GRETA Artois tient des permanences au sein du Pôle social et familial. Les 1ers jeudi et vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30, venez découvrir les formations dispensées au sein de leurs « Semafor' ».

Plus d'information :
GRETA Grand Artois
03 59 61 20 01

Repas solidaire
à la Salle Prévert

Initialement prévu pour la nouvelle année, le repas solidaire s'est tenu le 22 février dernier à la Salle Prévert en présence d'Annie Wannepain, Adjointe au Maire et d'Aurélia Beigneux, Conseillère municipale et Députée Européen.

Les convives ont pu profiter d'un déjeuner convivial et festif préparé par les Cordons bleus !

La résidence autonomie Louis Pasteur
prend soin de nos seniors

La Résidence Autonomie Louis Pasteur propose aux seniors une offre variée d'animations et d'ateliers de prévention.

Parmi celles-ci, le shiatsu est une des activités les plus plébiscitées par les résidents. C'est une thérapie corporelle qui prend ses origines au Japon. Le shiatsu agit sur les différents niveaux énergétiques du corps (physique et psychique). Pratiqué à titre préventif, il permet de se maintenir en forme et de prévenir la maladie.

Nos résidents peuvent donc bénéficier des mains expertes du praticien. L'activité ne se substitue pas à un accompagnement régulier par un professionnel de santé, mais il permet de soulager des phénomènes douloureux comme les maux de dos, les troubles musculo-squelettiques, ou les douleurs associées à certaines pathologies. Il a également des effets positifs sur le moral, la fatigue ou le stress des résidents

Journée internationale des droits des femmes

Journée internationale des droits des femmes

Le 8 mars, la Ville d'Hénin-Beaumont s'associe à la Journée internationale des droits des femmes et rappelle son engagement et les numéros à composer en cas de besoin.

La Ville garantit l'égalité entre les femmes et les hommes tant au niveau de ses recrutements, qu'en interne, dans le cadre de la mixité professionnelle.

Toutes les violences conjugales sont interdites par la loi, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. La personne qui est victime de violences conjugales bénéficie de nombreuses mesures de protection de la part des institutions et des associations.

Le CCAS gère un logement d'urgence qui peut ainsi être mis à disposition de femmes victimes de violences. Les travailleurs sociaux accueillent, informent et orientent vers les différentes associations d'aide. Ils ont en outre tissé des liens étroits avec la Cellule de Traitement des Violences Sexuelles et Sexistes (CTV2S) du Commissariat de Police de Lens (03 21 13 51 13). Cette cellule propose un soutien psychologique aux victimes connues du commissariat, avec ou sans dépôt de plainte.

Les numéros à contacter :

- La police municipale (03 21 74 87 33)

- La police nationale : 17

- Violence Femme Info : 39 19 (accueil téléphonique gratuit et anonyme, de 9h à 19h du lundi au samedi)

- Le 9 de cœur (03 21 28 28 29) qui propose, dans les locaux du SIAO, un accueil de jour aux victimes de violences conjugales, situé au 27 rue Paul Vaillant Couturier (07 83 38 10 57).

- L'association SOLFA (Solidarité Femmes Accueil) dont les missions consistent à écouter, accueillir, accompagner et mettre à l'abri les victimes de violences conjugales et leurs enfants. L'association se situe au 474 rue Elie Gruyelle (03.21.70.82.75)

Des informations utiles peuvent également être diffusées auprès des témoins de ces violences.

Mars bleu

Toutes les années, la campagne « Mars bleu » est l'occasion d'organiser des temps de prévention et de dépistage du cancer colorectal.

A cette occasion, découvrez le programme à Hénin-Beaumont :

4 mars 2022

- Le service des Sports organise une soirée sur la thématique santé et sensibilisation au dépistage à l'espace François Mitterrand *(plus de détails en pages sport).*

5 mars 2022

- La maison de quartier Darcy vous propose une randonnée prévention intitulée la Marche bleue. Le départ sera donné de la Maison de quartier Darcy à 9 h 30 . Le retour s'effectuera à midi.

Un ruban bleu confectionné par la Maison de quartier Darcy sera remis aux participants.

Découverte des métiers

Le mercredi 22 février, de nombreux jeunes ont poussé les portes du restaurant scolaire Darcy afin de découvrir les métiers du second œuvre du bâtiment comme plaquiste, peintre, électricien, plombier...

Ce forum a suscité de nombreuses vocations et va permettre aux demandeurs d'emplois de suivre un parcours de formation qui pourra, à l'avenir, déboucher vers un emploi.

Mars bleu

Lutte contre le cancer coloréctal

L'Atrium Maison Sport Santé, en partenariat avec la Polyclinique d'Hénin-Beaumont, se mobilise dans le cadre de « Mars Bleu » et organise une campagne de prévention pour le dépistage du cancer colorectal.

Une soirée activité physique est organisée le vendredi 4 mars 2022 de 18 h à 21 h à la salle Tételin (Espace François Mitterrand).

Cette soirée sera divisée en deux temps :
18 h à 19 h : accueil du public et stands de prévention du cancer colorectal organisés par la polyclinique.
19 h à 21 h : événement « Bouge contre le cancer colorectal » : au programme 1 h de séance cardio (tabata) et 1 h de séance de renforcement musculaire proposées par l'Atrium Maison Sport Santé et l'Atrium centre de remise en forme.

Comme pour l'événement « Octobre Rose » du 16 octobre 2021, le tarif de la soirée sera de 2 euros par personne.

L'inscription se fait :
• A l'Atrium jusqu'au 3 mars 2022 (tel. 03.21.49.12.29)
• Directement sur place le jour de l'évènement
Lors de l'inscription, une fiche d'inscription ainsi qu'une décharge en cas d'absence de certificat médical sera à remplir.

Top 12 de gymnastique

Hénin-Beaumont recevra Beaucaire-Tarascon

A l'occasion de la première journée du Championnat Top 12 France, Hénin gym recevra l'équipe de Beaucaire-Tarascon le 26 mars prochain de 16 h à 18 h 15 à la Salle Lelaure

Les équipes composées de 8 sportifs présenteront 3 passages par agrès. Pour rappel, Hénin gym s'est classé 8e lors de la saison 2020-2021 et l'équipe de Beaucaire avait terminé 12e.

Catherine Dessaint, présidente du Hénin gym, nous confie ses impressions avant la rencontre : « C'est avec un réel plaisir que nous allons accueillir Beaucaire pour ce 1er match du Top 12 saison 2021-2022 (phase qualificative).

C'est la troisième fois que le club reçoit cette nouvelle formule du Top 12, donc nous avons de l'expérience pour accueillir l'équipe de Beaucaire…

Mais la situation actuelle à cause du Covid (protocole fédéral strict) n'est pas évidente pour organiser ce match dans les meilleures conditions. »

A la découverte des sports héninois

Dans le cadre du programme Sport-Santé, l'opération « A la découverte des Sports Héninois » propose **le jeudi 17 mars 2022 à 19 heures** une initiation à l'escrime, au fleuret et à l'épée à la salle d'armes de l'Atrium.

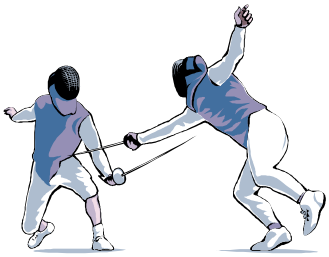

Les jeunes ainsi que les adultes débutants pourront découvrir l'escrime encadrés par les maîtres d'armes du Cercle d'escrime héninois avec la possibilité par la suite d'intégrer l'escrime loisir à but non compétitif.

Inscription sur www.mairie-heninbeaumont.fr ou au 03 21 08 60 40

Retour sur l'activité de février

Pour ce deuxième rendez-vous, L'Atrium et le service des Sports vous proposaient une séance de taïso à l'Espace François Mitterrand.

Les participants se sont donc retrouvés durant plus d'une heure pour une séance découverte. Le taïso est une méthode de préparation du corps à l'exercice physique.

Ce rendez-vous gratuit permet aux Héninois et Beaumontois de découvrir une nouvelle discipline.

Bravo Valérian !

La Municipalité adresse ses félicitations à notre escrimeur Valérian Castanié pour sa médaille d'argent obtenue lors des championnats d'Europe Junior au fleuret en Serbie. Il s'incline face à l'italien Lombardi en finale ! **Hénin-Beaumont Ville sportive**

Marches nordiques

Chaque mercredi à 10 h, rejoignez-nous pour une randonnée/marche nordique.

Retrouvez ci-dessous vos prochains rendez-vous :

Mercredi 9 mars 2022
départ du Stade Delabre

Mercredi 16 mars 2022
départ de l'Ecole Guy Mollet

Mercredi 23 mars 2022
départ du stade Delmotte

Mercredi 30 mars 2022
départ de l'Espace François Mitterrand

Le Tournoi Open Volvo

Après 2 années d'interruption le tournoi Open[e] Volvo du Tennis club d'Hénin-Beaumont se déroulera du **4 au 27 mars 2022 au complexe François Mitterrand.** En semaine les matchs débuteront à 18 h sur les 3 courts (9 matchs par soirée) et le week-end toute la journée à partir de 9 h. Les finales auront lieu le dimanche 27 mars à 14 h 30 pour les dames, suivies par les messieurs. Entrée gratuite.

Travaux en cours

Rue de l'Egalité

Des travaux de réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable, mais aussi d'enfouissement du réseau de communication ont été engagés le 14 février par la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin et s'achèveront à la fin du mois de juillet.

La ville fera également procéder à des travaux d'enfouissement des réseaux aériens et de raccordement souterrain des réseaux Enedis et communication aux parcelles privées situées en retrait du domaine public. La chaussée et les trottoirs feront l'objet d'une rénovation et de nouveaux candélabres seront installés. Les interventions correspondantes s'échelonneront sur la période d'avril à décembre 2022. L'ensemble de ces travaux s'effectuera en 3 tranches. La première concerne le tronçon de la rue de l'Egalité situé entre la rue Montpencher et la rue Blériot, le seconde entre la rue Blériot et l'entrée principale du cimetière et la troisième entre l'entrée principale du cimetière et le rond-point du Souvenir Français.

Une déviation est mise en place pour les automobiles via les boulevards Willy Brandt et du 6 juin 1944.

Par ailleurs, l'accès à la rue Saint-Roch s'effectue par l'avenue Brigitte Bardot. En outre, le sens de circulation des véhicules rue Hénocq a été inversé sur la portion comprise entre la rue de l'Egalité et l'intersection avec l'avenue Brigitte Bardot. A cet effet, le tronçon de la rue de l'Egalité compris entre la rue Blériot et la rue Hénocq est placé en double sens.

S'agissant de l'ensemble des travaux de voirie en cours, la circulation des véhicules n'est pas autorisée au niveau des chantiers entre 7 h et 17 h afin de respecter les règles de sécurité. Quant aux dates prévisionnelles de fin de chantier, elles sont indiquées sous réserve des contraintes techniques liées aux intempéries.

Mairie de Beaumont

Des travaux de rénovation seront prochainnement réalisés à la Mairie de Beaumont.

Les travaux consisteront en la création d'une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite sur le trottoir, permettant une entrée tout public dans le bâtiment, le remplacement de la porte d'entrée et des menuiseries extérieures, l'isolation thermique du bâtiment ou encore l'ouverture de murs porteurs permettant d'agrandir le volume des lieux existants. La mairie se dotera également d'un sas vitré et un embellissement général de l'intérieur du bâtiment sera réalisé, ainsi qu'une mise aux normes des installations électriques, de plomberie, sanitaires et de chauffage.
Ces travaux nécessitent des études structurelles poussées, ainsi qu'une préparation de chantier optimisée.

La phase d'études et de diagnostics est en cours, suivront les consultations nécessaires à la réalisation des travaux, tant en régie qu'en entreprises dans le cadre de nos marchés publics. La phase de travaux est prévue pour le courant du second trimestre 2022, afin d'envisager une fin de travaux planifiée, hors aléas, pour la rentrée de septembre 2022.

NOUVEAU

Mes démarches d'urbanisme en ligne : c'est désormais possible

La Ville d'Hénin-Beaumont met à votre disposition une plateforme vous permettant de réaliser vos démarches liées aux questions d'urbanisme en ligne, directement sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

Certificat d'urbanisme, déclaration de cession, déclaration d'intention d'aliéner, permis d'aménager, déclaration préalable, permis de construire et de démolir... Toutes vos formalités à portée de clic.

www.mairie-heninbeaumont.fr

Campagnes de dératisation

Deux campagnes de dératisation sont engagées chaque année sur le domaine public. L'intervention, confiée à une entreprise spécialisée mandatée par la ville, concerne le traitement des réseaux d'assainissement et, ponctuellement, les fossés et terrains vagues où sont identifiés des terriers.

La première opération en 2022 se déroulera en mars selon un calendrier communiqué par l'entreprise, après définition des secteurs d'intervention dans les quartiers de la ville. Les bailleurs sociaux sont également associés à cette action.

L'espace vert situé au niveau du plan d'eau du Bord-des-Eaux fera l'objet d'un traitement particulier avec la pose de pièges à compter du mois d'avril, pour une durée de 6 mois.

En outre, des mesures ponctuelles peuvent compléter, en cours d'année, les actions qui ont été programmées.

Néanmoins, ce dispositif ne peut être efficace que dans la mesure où des règles simples sont appliquées.

Ces règles sont définies dans les articles 143 A et 143 B du Règlement Sanitaire du Département du Pas-de-Calais :

- Il est interdit de jeter de la nourriture sur la voie publique.

- Le dépôt de nourriture dans les voies privées, cours, ou toute autre partie d'un immeuble est également prohibé, lorsque cette pratique risque d'attirer les rongeurs.

- Les propriétaires d'immeubles doivent, conjointement avec les locataires, ou occupants, vérifier régulièrement si des rongeurs sont présents dans les caves, cours, locaux où sont entreposés les containers de déchets ménagers et dans les lieux abritant des animaux... et traiter, si nécessaire, ces espaces.

Par ailleurs, il convient de veiller à bien stocker vos déchets ménagers dans des sacs hermétiques.

Chaussidou

Et si on partageait la route ?

La Municipalité souhaite donner plus de place aux mobilités douces. Après le boulevard Fernand Darchicourt, le boulevard Jacques Piette est également équipé d'une voirie partagée appelée «Chaussidou». On vous explique le fonctionnement...

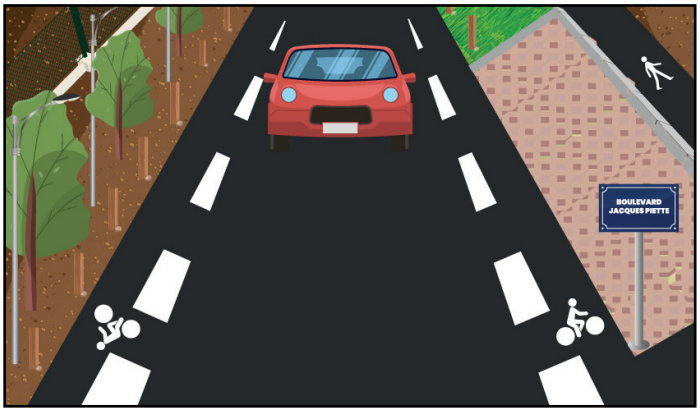

Je suis seul

je roule au milieu de la chaussée

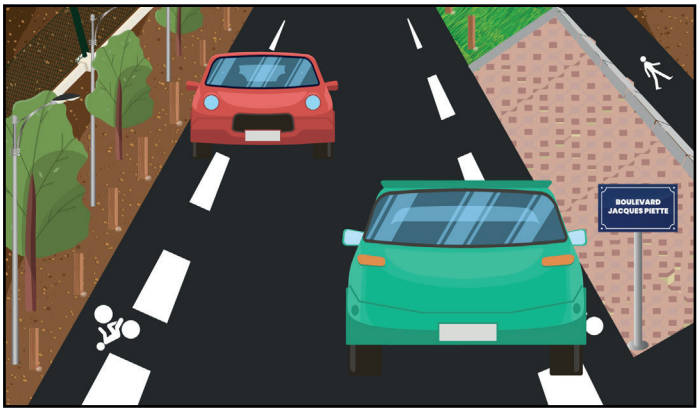

Je croise un autre véhicule

Je roule sur ma partie de chaussée en mordant sur la bande cyclable

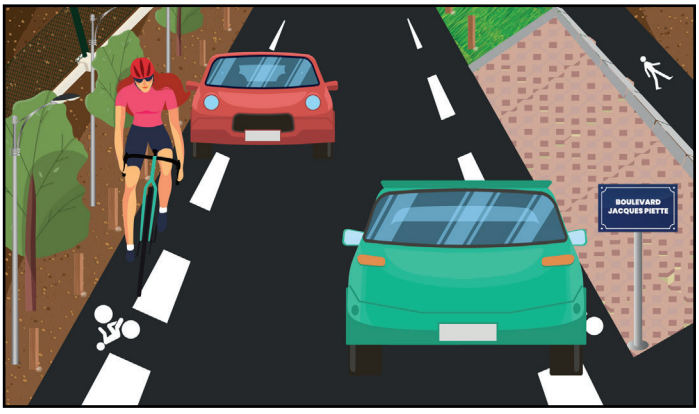

Je croise un autre véhicule et un cycliste est présent sur la bande cyclable

La priorité est donnée au cycliste.
Je patiente et je double quand cela m'est possible

Des travaux de voirie
pour améliorer votre cadre de vie

La ville engage progressivement des travaux de rénovation des rues afin d'améliorer le cadre de vie des riverains. Ces opérations sont réalisées à l'issue des interventions de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin qui assure la réfection des réseaux d'eau potable et/ou d'assainissement et qui procède à l'enfouissement des réseaux NTIC (fibre).
Au mois de mars, des entreprises mandatées par la ville débuteront des travaux de voirie dans la cité des Bouviers et dans les rues Voltaire et Diderot

Cité des Bouviers :

Des opérations de raccordement souterrain du réseau Enedis et NTIC aux parcelles privées ont débuté, de manière à supprimer les réseaux aériens. Des travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée seront ensuite engagés et de nouveaux candélabres d'éclairage public seront installés.

Les entreprises interviennent, dans un premier temps, sur le secteur comprenant les rues Maryse Bastié, Hélène Boucher, Védrines, Georges Guynemer, Antoine de Saint-Exupéry, Jean Mermoz et un premier tronçon de la rue Lazare-Carnot. Ces travaux s'achèveront à la fin du mois de juillet.

Ils se poursuivront ensuite pour le secteur comportant les rues Charles Favart, Marcellin Berthelot, Jean Charcot, Jean-Baptiste Delambre, Pierre Ternier et dans la deuxième portion de la rue Lazare-Carnot et se termineront à la fin de cette année.

Rues Voltaire et Diderot :

Des travaux d'enfouissement, ou d'effacement, des réseaux aériens Enedis, NTIC, (fibre) et éclairage public seront engagés dans les rues Voltaire et Diderot. La voirie sera rénovée et complétée par de nouveaux candélabres d'éclairage public.

Ces travaux, qui comprendront 3 phases, débuteront le 14 mars et s'achèveront à la fin du mois d'août.

La première phase concernera la rue Voltaire sur le tronçon situé face au parking jusqu'à la rue de l'Humanité. La réfection de la rue Diderot sera engagée dans la seconde phase et la troisième phase se déroulera rue Voltaire sur la partie comprise entre la rue Diderot et le boulevard du Maréchal Juin.

Le stationnement des automobiles dans les rues Voltaire et Diderot sera interdit pendant la durée du chantier. Néanmoins, les parkings jouxtant ces voies resteront accessibles via la rue de l'Humanité pour le parking rue Voltaire et le boulevard du Maréchal Juin pour le parking rue Diderot.

Une déviation, via le boulevard du Maréchal Juin et les rues Robert Aylé, Henri Leclercq et de l'Humanité, permettra d'accéder au parking de la rue Voltaire.

Trampo jump

Un parc de trampolines à Hénin-Beaumont

Situé au 1069 avenue du Bord-des-Eaux, le parc indoor de trampolines Trampo'jump a ouvert ses portes le 5 février dernier pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Les enfants ont donc pu profiter de ce nouveau complexe durant toutes les vacances d'hiver.

Afin de faire patienter les parents durant la séance de trampolines des enfants, l'établissement a tout prévu en proposant un carré bar/restauration.

M. Michalski, propriétaire de la société Trampo jump, vous accueille dans un complexe entièrement neuf de près de 1.600 m2 exclusivement destiné aux loisirs. Ce parc est le deuxième de la société Trampo jump puisque M. Michalski est déjà à la tête d'un etablissement à Bruay-la-Buissière.

Laurent Brice, Adjoint au Développement économique, était présent pour l'ouverture afin de souhaiter une pleine réussite au gérant et à son équipe !

Le parc est ouvert (hors vacances scolaires) les dimanches et mercredis de 9 h 45 à 20 h, les jeudis de 14 h 45 à 20 h, les vendredis de 14 h 45 à 22 h et enfin les samedis de 9 h 45 à 22 h (fermé les lundis et mardis)

Réservation fortement conseillée au
03 61 48 04 94 - https://henin.trampojump.fr/

Trampo Jump Hénin Beaumont
1069 avenue du Bord-des-Eaux
62110 Hénin Beaumont

Election présidentielle

10 & 24 AVRIL 2022

Je vote
par procuration

Rendez-vous au dos du magazine

Changements d'affectations
dans les bureaux de vote

Dans le cadre des scrutins à venir, quelques changements d'affectation de bureaux de vote ont été effectués. Chaque électeur concerné en a été informé par courrier.

- Les électeurs de la rue Paul Bert précédemment affectés au bureau de vote n° 2, devront dorénavant se rendre au bureau de vote n° 1 (salle Colysée – rue Pasteur)

- Les électeurs de la rue Buffon et du Coron Gourlet, précédemment affectés au bureau de vote n° 1, devront dorénavant se rendre au bureau de vote n° 8 (Ecole Dubreucq, voie des Hauts-Marchés)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service « Elections » :
03 21 74 87 59 – 03 21 74 87 40

Une nouvelle carte éléctorale vous sera adressée à la fin du mois de mars

Devenez assesseur
dans un bureau de vote

La mairie lance un appel à candidatures, auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de la ville d'Hénin-Beaumont, pour devenir assesseur dans un bureau de vote de leur choix.

Cette fonction mobilisera les volontaires le dimanche 10 et/ou le dimanche 24 avril 2022 sur des créneaux horaires à définir (action citoyenne, bénévole)

Si vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître par mail (lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr) ou en retournant le coupon ci-dessous dûment complété, au service Etat-Civil / Elections de la mairie
(1, place Jean Jaurès – 62252 Hénin-Beaumont Cedex):

Nom – Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Tel / adresse mail : .....

Souhaite être assesseur dans le bureau de vote : .....

De préférence : ☐ le matin ☐ l'après-midi

Pour voter,
Quels documents autorisés ?

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte d'Identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'état
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire sécurisé conforme au format « UE »
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.

Carte d'identité
Comment la renouveler ?

Pour obtenir une Carte Nationale d'Identité électronique (CNIe), vous devez être dans l'un des cas prévus de demande ou renouvellement :
- 1ère demande de carte nationale d'identité
- Renouvellement pour perte, vol, détérioration, changement d'état civil, changement d'adresse
- Ancienne carte périmée

La CNIe est gratuite, sauf en cas de perte ou de vol de l'ancienne carte (25 euros dans ces 2 cas).

Comment procéder?
- Les demandes sont instruites UNIQUEMENT sur rendez-vous. Les rendez-vous peuvent être pris directement en ligne via le site internet de la ville (www.mairie-heninbeaumont.fr), soit via le site rdv360.com, ou encore par téléphone au 03.21.74.99.83.

- Une pré-demande est indispensable. Elle est à effectuer sur le site ants.gouv.fr

- Le demandeur devra être présent en personne le jour du rendez-vous, ainsi que pour le retrait. Pour les enfants présence obligatoire de l'un des parents (présence obligatoire d'une personne détenant l'autorité parentale).

Reprise de concessions

La municipalité entame une procédure de reprise de concessions échues et non renouvelées dans les 2 années suivant la date d'échéance (article L.2223-15 du code général des collectivités territoriales).

Si vous êtes titulaire ou ayant droit (ascendant ou descendant en cas de décès du titulaire) d'une concession arrivée à son terme dans l'un des 3 cimetières de la commune, la Municipalité vous donne la possibilité de renouveler votre concession, si vous le souhaitez, tant qu'elle n'a pas été reprise administrativement par arrêté municipal. Vous pouvez vous rapprocher du service « Régie des cimetières » situé en mairie – 03 21 49 74 39.

Fermeture tardive

Pour faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture ordinaires, le service Etat-civil est ouvert chaque 1er mercredi du mois de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Prochaines dates :
les mercredis 5 avril
et 4 mai 2022.

Pour tout renseignement, les agents du service sont à votre disposition au 03 21 74 87 00.

Changement d'adresse

Votre cabinet d'infirmiers anciennement situé au 623 rue Pierre Brossolette a déménagé le 1er février 2022 au 314 avenue de la Polonia. Vous y retrouverez : Mmes Camille Decker et Karine Duriez-Viseux, MM. Umberto et Gianni Cacciatore.

Le cabinet est toujours joignable au 07 83 96 70 16.

GROUPE MAJORITAIRE

AU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL, L'OPPOSITION A TOUCHÉ LE FOND !

C'est à se demander si les élus d'opposition ne font pas un concours de médiocrité ! Lors du dernier conseil municipal, le 4 février dernier, l'opposition s'est ridiculisée mais a surtout démontré une totale incompétence.

Dans ce festival d'âneries, on notera quelques perles qu'il convient de lister :

- Inès Taourit et Patrick Piret ignoraient que le taux de la taxe foncière ne se votait pas lors du débat d'orientation budgétaire mais lors de la fixation des taux ;

- Inès Taourit a posé une question sur la mairie annexe de Beaumont, en confondant une matinée par semaine avec 5 matinées par semaine ;

- Marine Tondelier s'est trompée d'une année sur le tarif des places du marché ;

- Marine Tondelier a critiqué la baisse de la taxe foncière alors que c'est elle qui a fait augmenter les impôts des Héninois en votant en faveur de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) à la CAHC.

- Marine Tondelier, toujours elle, a demandé à ce que les marchés des mardis et des vendredis se transforment en parc automobile, la pseudo-écolo voulant que les marchands garent leur voiture en plein marché !

Comment de telles nullités peuvent-elles espérer passer pour des élus responsables quand, conseil après conseil, elles ne proposent aucune solution mais se contentent de dénigrer, voire d'insulter, le travail de la municipalité et des agents municipaux ? Ainsi, Patrick Piret, dont la seule activité consiste à faire du sous-Tondelier, n'a pas hésité à diffamer le travail des agents du service fleurissement en comparant les 3 fleurs à une simple jardinière. Ses propos ont scandalisé le personnel municipal, abasourdi par la haine de l'opposition.

Cependant, pourquoi changeraient-ils d'attitude puisqu'ils ont droit à un traitement de faveur de la part de leurs petits copains de *La Voix du Nord* ? Dans le compte-rendu du dernier conseil municipal, celle-ci consacre ainsi davantage de place à la parole des 4 élus d'opposition qu'au Maire et ses 30 élus. C'est un cas unique dans toute la région ! Pire, *La Voix du Nord* observe un silence total sur les bourdes à répétition de l'opposition.

A titre de comparaison, la même *Voix du Nord* a censuré purement et simplement l'intervention de l'élu RN lors du Débat d'orientation budgétaire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin ! La vérité, c'est que le Maire d'Hénin-Beaumont n'existe quasiment pas pour les pseudo-journalistes de *La Voix du Nord*. L'opposition a droit à une place inversement proportionnelle à ses résultats électoraux comme si la rédaction locale de *La Voix du Nord* voulait envoyer le message suivant à ses lecteurs : vous votez mal !

Comment être surpris quand on connaît les relations de proximité qui existent entre un journaliste de *La Voix du Nord* et un membre de l'opposition ?

GROUPE MINORITAIRE

Tribune non parvenue dans les délais.

NON-INSCRIT

Après Mme Le Pen et l'ex adjoint aux finances, au tour de B. Bilde de délaisser Hénin Beaumont. S. Briois est de plus en plus mal entouré, acculé, obnubilé, usé et dépassé. Nous, nous serons toujours là, pour vous.
Patrick PIRET

RETROUVEZ-NOUS SUR
TikTok
Suivez-nous
ville.heninbeaumont

DUPONT
ADRIEN
CONSEILLER EN GESTION
DE PATRIMOINE
Analyse et conseil offerts pour les premiers clients
Déplacement à domicile
ou
Visioconférence
LE SECRET POUR OPTIMISER SON PATRIMOINE
#IMMOBILIER / #ASSURANCE /
#FISCALITE / #CREDIT /
#RETRAITE / #PLACEMENT /
#LOCATIF / #OBJECTIFSDEVIE /
#PREPARERLATRANSMISSION /
#ETUDEDESENFANTS / #SCPI
TÉLÉPHONE: 06.16.99.28.05
MAIL: dupontaconseil@gmail.com

ELECTION PRESIDENTIELLE – 10 & 24 AVRIL 2022

Je suis absent ?
je donne procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre sur votre lieu de vote l'un des jours de scrutin, vous pouvez missionner une personne de confiance pour voter à votre place le jour « j » en lui donnant procuration.

Comment faire ?

• **En faisant une demande en ligne sur le site**
maprocuration.gouv.fr

Vous devrez ensuite la valider dans un commissariat de Police ou dans une brigade de Gendarmerie.

• **En vous rendant directement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité**
Vous remplirez le formulaire sur place
Pensez à vous munir d'un justificatif d'identité (obligatoire)

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site
service-public.fr

Important : pour donner procuration, **vous devez connaître le Numéro national d'électeur de votre mandataire** (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale.

• Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner **procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune** que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.